

La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation

Fiche

Le rapport de la France à la mondialisation est ambigu. L'ouverture libérale de l'économie au monde qu'elle suppose se confronte en effet à une tradition française protectionniste, au pays du colbertisme. Toutefois, la France, en tant que « grande puissance moyenne », possède de solides points d'appui pour se présenter comme un pays central de la mondialisation. Les héritages historiques et géographiques, au premier lieu desquels les empires coloniaux, lui offrent encore aujourd'hui de nombreuses opportunités de développement.

I. La puissance diplomatique européenne

La France se trouve dans une position de premier plan sur l'échiquier diplomatique mondial par sa position dans l'Union européenne, plus encore depuis le retrait du Royaume-Uni. Membre fondateur de l'UE et central dans l'équilibre de celle-ci, la France porte une voix qui compte dans l'arène diplomatique mondiale. Le réseau diplomatique français avec ses 162 ambassades constitue le troisième au monde, derrière les États-Unis (168) et la Chine (164). La participation en tant que membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies lui offre l'arme du veto dans les discussions mondiales, lui donnant par exemple en 2003 une position prépondérante dans l'opposition à la guerre en Irak contre les États-Unis.

L'activité diplomatique française est à double tranchant à l'échelle européenne : si elle fait entendre une voix à l'échelle mondiale, elle limite tout autant l'émergence d'une voix singulière et unique pour l'Union, pourtant dotée depuis 2007 d'un haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité en la personne de J. Borrell.

II. Une puissance militaire de premier plan

Au sein de l'Union européenne, la France apparaît comme la seule puissance militaire dotée d'une véritable capacité de projection de forces à l'échelle planétaire. Le Royaume-Uni, membre de l'OTAN comme elle, possède aussi l'arme nucléaire. Néanmoins, la France est seule en Europe à disposer, depuis début 2020, d'un porte-avions à propulsion nucléaire, technologie uniquement maîtrisée par ailleurs par les États-Unis. La capacité de dissuasion nucléaire autonome est assurée par des vecteurs aériens mais aussi grâce à une force océanique stratégique (SNLE, sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) assurant une disponibilité continue. La capacité de projection de forces conventionnelles a pu être démontrée à plusieurs reprises dans la dernière décennie, en particulier au Mali depuis 2013. À l'opération française Serval a succédé l'opération Barkhane à l'échelle du Sahel, assurée par une coalition européenne (Estonie, Danemark, Pays-Bas...) mais où seul le contingent français dépasse la centaine (jusqu'à 5 100 militaires).

Ces capacités de projection sont permises par l'entretien d'un réseau de bases militaires à l'échelle mondiale, installées sur des territoires français des DROM (Nouvelle-Calédonie, Réunion) ou sur d'autres territoires en vertu d'accords bilatéraux : c'est le cas de celle de Djibouti, essentielle à la surveillance du trafic maritime du Moyen-Orient.

 Exercice n°1

 Exercice n°2

III. La mutation des territoires sous l'effet de la mondialisation

La mondialisation, au moins depuis le tournant néolibéral du début des années 1980, a renouvelé la sélectivité des territoires, en mettant l'accent sur leur accessibilité, et donc leur desserte par un réseau de transports efficace à toutes les échelles. La capacité d'intégrer différents acteurs pour l'innovation et la conception, nécessitant des populations ayant un niveau élevé de qualifications, est devenue essentielle. La proximité frontalière peut aussi s'avérer un avantage qualitatif majeur, les entreprises cherchant à profiter des effets à courte distance (coût de la main-d'œuvre, du foncier).

L'État français participe à cette réflexion en menant un aménagement du territoire, partagé avec les autres acteurs. La difficulté réside dans la capacité à capter une économie globalisée qui se « déterritorialise » (*footloose* en anglais) : la mondialisation repose sur les flux et non sur les territoires, sur le mouvement et non les espaces. L'enjeu est alors de capter les flux, d'attirer les investisseurs, qui peuvent être ces firmes transnationales (FTN) dont la réflexion se porte à l'échelle mondiale.

IV. Des cœurs de la mondialisation et des espaces en décrochage

Paris et l'Île-de-France apparaissent comme les centres de l'insertion française dans la mondialisation. L'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (10^e au rang mondial) est ainsi la principale porte d'entrée pour les flux humains sur le territoire français avec 72,2 millions de passagers par an. Autour de la zone aéroportuaire, près de 280 000 emplois sont concentrés, soit 1 emploi sur 100 en France. Les activités économiques de premier plan, comme le tertiaire supérieur, sont regroupées dans le quartier de la Défense de l'Ouest parisien. La puissance scientifique française est représentée par la multitude des universités (Sorbonne), grandes écoles (Polytechnique) et centres de recherches (CEA-Saclay).

Les principales FTN françaises sont les fers de lance de l'économie, avec des secteurs privilégiés : l'énergie pour Total, le luxe pour

LVMH ou les médias et le BTP pour le groupe Bolloré. L'économie de l'innovation permanente trouve à Paris différents acteurs pour l'aménagement du territoire, qui ne sont pas nécessairement régaliens. Ainsi, X. Niel, à la tête du groupe de télécommunications Iliad, a lancé en 2017 un « incubateur de *start-up* », la station F, dans le 13^e arrondissement de Paris. Les autres métropoles tentent elles aussi de faire valoir leurs avantages mais subissent souvent la macrocéphalie du territoire français. Toutefois, les ports, comme Marseille, ou les espaces frontaliers, comme l'Alsace, profitent d'un certain dynamisme économique.

Magasin Louis Vuitton



© Aurore Kervoern/iStock

Les territoires frappés par **les politiques de délocalisation** sont aujourd'hui en proie à une déprise économique majeure. Il s'agit souvent d'espaces dont l'industrialisation ancienne date de l'époque où la logique de proximité des sources d'énergie l'emportait dans la localisation des activités, comme le nord de la France. Les tentatives de rééquilibrage et les investissements peinent à faire sentir durablement leurs effets positifs. Le vieillissement de la population et le manque de formations se ressentent dans le taux d'emplois et

de chômage. Cette crise économique et sociale peut se traduire par une méfiance politique et par l'adhésion à des partis portant la voix de l'opposition à la mondialisation.

Certains espaces se reconvertissent pour tenter **d'attirer les flux touristiques**, dans un pays qui a accueilli 87 millions de touristes internationaux en 2017. Les territoires investissent parfois massivement pour capter ces flux. Ainsi, le financement de Lascaux IV, reconstitution de la grotte mondialement connue pour son art pariétal, permet au département de Dordogne d'attirer 400 000 visiteurs par an en moyenne.

 Exercice n°3

 Exercice n°4

Zoom sur...

Un soft power à la française ?

Dans le domaine culturel, la France cultive sa spécificité. Comme bien d'autres pays, elle joue la carte du protectionnisme intérieur, « l'exception culturelle française ». Un ensemble d'aides et de subventions caractérise ce système culturel français, comme la mise en place des scènes nationales dans des territoires en grande difficulté économique ou celle du prix unique du livre. À ce versant intérieur répond une politique volontariste à l'international, portée depuis 1883 par les Alliances françaises aujourd'hui au nombre de 811. Accueillant des artistes français et développant partout des activités liées à la langue et la culture françaises, elles incarnent la diplomatie culturelle dans le monde. Par ailleurs, 320 000 élèves sont scolarisés dans des établissements français à l'étranger, participant à la diffusion de la francophonie. Des médias francophones internationaux ont aussi été mis en place comme RFI et TV5 Monde.

Les mobilités humaines sont également une marque de l'influence culturelle française : 1,8 million de Français sont installés à l'étranger tandis que, chaque année, environ 350 000 étrangers effectuent un séjour d'études en France, notamment par le biais du programme Erasmus+ de l'Union européenne.

Enfin, dernièrement, les institutions culturelles métropolitaines ont développé des filières à l'étranger, en particulier au Moyen-Orient, comme l'implantation du Louvre Abu Dhabi ou de la Sorbonne Abu Dhabi, non sans provoquer quelques critiques quant à une implantation dans des espaces peu respectueux des valeurs des droits de l'homme que la France se targue de promouvoir.

Des points faibles dans la mondialisation ?

En 2017, la France a perdu sa place de 6^e PIB mondial dans les classements internationaux au profit de l'Inde, ce qui illustre une dynamique majeure de la mondialisation : l'émergence de nouvelles puissances. La France, par comparaison, souffre d'un déficit commercial important, qui se renforce avec les délocalisations. La crise de la Covid-19, en 2020, a démontré la « perte stratégique » que peut constituer la délocalisation de la production dans certains secteurs, tels que la production des molécules nécessaires à la pharmacologie.

Certains espaces et territoires français apparaissent en décrochage dans la compétition internationale, tandis que d'autres revendiquent une spécificité souvent proche de l'altermondialisme. Des territoires identifiés comme des points de lutte historiques, ainsi le plateau de Millevaches, poursuivent aujourd'hui cette tradition sous la forme de logiques locales de solidarité et d'économie de circuits courts, notamment dans les zones de moyenne montagne des Cévennes. Il est toutefois possible de comprendre ces initiatives locales comme une autre facette de la mondialisation. Ces espaces présentés comme exclus de la mondialisation sont en effet enchâssés dans un réseau mondial d'expériences et de militantisme qui trouvent aussi sur Internet un lieu de coopération.